

34 fermetures de classes en Haute-Vienne ?

En septembre 2024, les écoles du département pourraient perdre beaucoup, si l'on en croit les propositions de l'administration qui seront discutées ce lundi 22 janvier lors d'une réunion de concertation avec les syndicats.

Florence Clavaud-Parant

On en est encore au stade des hypothèses puisque les propositions de l'administration ne seront entérinées qu'à l'issue des discussions prévues ce lundi 22 janvier, lors d'un CSA (*) académique. Mais il semblerait que l'on se dirige vers une rentrée scolaire difficile dans le premier degré en Haute-Vienne.

« Le nord de la Haute-Vienne particulièrement concerné »

Pour l'heure, trente-quatre fermetures de classes seraient sur la table dans le département selon le SE-Unsa, contre sept ouvertures. Cette mesure,



CARTE SCOLAIRE. Trente-quatre fermetures et dix ouvertures sont programmées en primaire. PHOTO D'ARCHIVES

si elle est confirmée, interviendrait dans un contexte de chute démographique mais aussi de baisse chronique des moyens depuis plusieurs années.

« C'est la misère, constate, amère, la secrétaire départementale du SE-Unsa, Anabel Roy. Le nord de la Haute-Vienne est particulièrement concerné par les fermetures et on risque de se retrouver avec des classes à triple niveau de plus

de vingt-quatre élèves, ce qui est difficilement acceptable au sens pédagogique. Beaucoup de RPI (Regroupements pédagogiques intercommunaux) sont également touchés et la ville de Limoges n'est pas épargnée. »

Au total, l'équivalent de trente-quatre postes de professeurs des écoles seront retirés à la rentrée 2024 à l'académie de Li-

moges, qui bénéficie cette année encore de moyens provisoires dont la pérennité n'est pas assurée au-delà d'un an. La ventilation départementale est la suivante : dix retraits de postes en Corrèze, six en Creuse et dix-huit en Haute-Vienne qui reste le département limousin aux plus forts effectifs.

« Cela tombe bien mal, poursuit Anabel Roy, alors qu'en intersyndicale on

demande inlassablement depuis des mois des postes supplémentaires pour pallier les absences notamment lors des épidémies d'hiver. Pour le seul département de la Haute-Vienne, on a déjà recensé 613 jours de classes non remplacés depuis septembre. »

Les écoles concernées par d'éventuelles fermetures sont peu à peu informées, notamment par les syndicats et leur cas sera discuté ce lundi lors du CSA. Une réunion qui portera également sur les moyens attribués au second degré, dans un contexte cette fois beaucoup plus incertain...

« On risque de se retrouver avec des classes à triple niveau de plus de vingt-quatre élèves »

Alors que le ministère de l'Éducation avait initialement annoncé le retrait de vingt-huit postes de professeurs de second degré dans l'académie de Limo-

ges, il semblerait que les dernières annonces allègent considérablement la facture.

Vers le "zéro retrait" dans le secondaire

« On se dirigerait vers zéro retrait de moyens, précise Marianne Corrèze, cosecrétaire académique du Snes-FSU Limousin. Mais il y a beaucoup d'incertitudes. S'agit-il d'un vrai maintien de l'intégralité des postes de titulaires ? Ou d'une simple compensation, par des moyens provisoires, du retrait de postes prévus à l'origine ? Pour l'instant, cette carte scolaire reste pleine de mystère et on a toutes les raisons de craindre une nouvelle opération de communication du ministère. Il ne faut pas oublier que depuis l'arrivée d'Emmanuel Macron à l'Élysée, l'académie de Limoges a perdu 108 postes d'enseignants dans le secondaire malgré des effectifs stables. Les conditions de vie et de travail des élèves et des professeurs ne font que se dégrader d'année en année. » ■

(*) Comité social académique. Il s'agit d'une instance consultative, la décision finale revenant à l'administration.